

PITCHOUNS et LUC JEUNES du mercredi



[Reprise des cours](#)

**Mercredi
7/09/22**



* Lieu d'accueil

CSU José SAVOYE - 180 avenue Gaston Berger - Lille

* Nos atouts et temps fort

Prise en charge de vos enfants en journée ou demi journée avec 1 - 2 ou 3*** écoles de sport* ou activités* en fonction du temps de présence !

- Ecoles de sport* ou activités*. Les Ecoles de Sport proposent la pratique d'une activité sportive à titre de loisir, sous forme ludique dans un but de formation, de bien-être et d'éducation. Elles n'ont aucun but de compétition mais peuvent être des passerelles pour les enfants souhaitant poursuivre une activité au sein des sections sportives du LUC. Informations non contractuelles, le LUC se réserve le droit de modifier certains horaires, lieux d'activité.

- Assurer le transport de vos enfants sur tous les sites extérieurs : Spor'tiluc, Stade Pierre de Coubertin à Ronchin, au COSEC, restauration, Btwin village. Mais aussi à accompagner vos enfants sur toutes les activités se déroulant sur les 10 hectares du C.S.U José Savoye.

- Proposer à vos enfants, en dehors des temps sportifs, des activités socio-éducatives et de détente visant leur bien-être et leur épanouissement (à l'espace mômes) citées ici pour exemple : bibliothèque, création, légo, jeux de société ...

INFOS PRATIQUES

Ils doivent être présents au moins 45 minutes avant le début de leur activité sportive. L'accueil et la vie de l'enfant aux PITCHOUNS se passent à "l'Espace Mômes" au fond du stade.

PROJET PEDAGOGIQUE

Base du projet pédagogique 2022-2023 pour toutes les activités jeunesse. Ce projet pédagogique permet un travail cohérent de tous les coordinateurs qui adaptent le contenu au sein des activités (LUC Jeunes, LUC Evasion, Vacances, BabyLuc, Pitchouns...)



* Documents d'inscription

- Dernier avis d'imposition du foyer : Les tranches B,C,D et E se justifient par la présentation du dernier avis d'imposition à la date d'inscription (prise en compte des revenus, des traitements et salaires avant toute déduction).

* Calendrier de fonctionnement

CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	CYCLE 4	CYCLE 5
07/09 - 14/9 - 21/9 28/9 - 5/10 - 12/10 - 19/10	09/11 - 16/11 - 23/11 - 30/11 - 7/12 - 14/12	04/01 - 11/1 - 18/1 - 25/1 - 01/02 - 08/02	01/03 - 08/03 - 15/03 - 22/03 - 29/03 - 05/04 -12/04	03/05 - 10/05 - 17/05 - 24/05 - 31/05 - 07/06 - 14/06 - 21/06 - 28/06

Informations non contractuelles, le LUC se réserve le droit de modifier certains horaires, lieux d'activité si nécessaires. Sous réserve de modifications gouvernementales et/ou universitaires de dernière minute.

Renseignements et inscriptions au secrétariat d'accueil du LUC 03.20.58.91.91 - contact@luc.asso.fr

* Tenue

Prévoir le goûter, gourde, survêtement ou leggings, tee shirt, baskets, casquette, kway marqué au nom de l'enfant.

PITCHOUNS mercredi

* Créneaux horaires



Reprise des cours



ACCUEIL PITCHOUNS

En journée de 8h à 18h30

Après-midi de 13h 18h30

2 nouvelles formules JOURNEE

LJ2

LJ3

Programme sportif pitchouns

2 activités (1 activité omnisports + 1 activité au choix)

Programme sportif pitchouns

3 activités (1 activité omnisports + 2 activités)

OMNISPORTS (matin ou après-midi)

- Jeux Athlétiques
- Jeux d'escalade
- Jeux d'opposition
- Trotinettes
- Vélo
- Circogym
- Jeux de piste
- Jeux de ballon

+

Activités au choix :

Matin : Tennis ou Judo ou Omnisports

Après-midi : Danse ou Football ou Gym ou Omnisports

Au choix :

- Tennis + Omnisports + piscine*
- OU
- Tennis + Omnisports + Gym
- OU
- Judo + Omnisports + piscine*
- OU
- Judo + omnisports + gym
- OU
- Omnisports + gym + piscine*
- OU
- Omnisports + football + piscine*
- OU
- Omnisports + Danse + gymnastique

OU
Matin + après-midi (Omnisports + piscine*)
Programme conseillé pour les 4-5 ans

*Piscine fermée pour travaux durant l'année (date à déterminer). La piscine est remplacée par les activités Omnisports durant sa fermeture.

Demi-journée (après-midi)

Activités au choix (places limitées)

LJ1 : Omnisports (15h30)

LJ2 : Omnisports (15h30) + Piscine (13h45)

LJ2 : Gymnastique (17h15-18h00) + Omnisports (15h30)



* Cotisations (35 mercredis)

	A > 49.000 €		B < 49.000 €		C < 42.000 €		D < 35.000 €		E < 28.000 €	
	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*
Journée complète LJ2 8h00-18h30	1569€	731€	1505€	701€	1379€	642€	1252€	583€	1189€	554€
Journée complète LJ3 8h00-18h30	1690€	788€	1633€	761€	1519€	708€	1405€	655€	1348€	628€
Prix journée base LJ3	49,71€		44,68€		39,65€		41,32€		39,65€	
Prix heure base LJ3	4,73€		4,25€		3,78€		3,94€		3,78€	
	A > 49.000 €		B < 49.000 €		C < 42.000 €		D < 35.000 €		E < 28.000 €	
	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*	Année	Trimestre*
13h00-18h30 (LJ1)	892€	446€	844€	422€	746€	373€	649€	324€	600€	300€
13h00-18h30 (LJ2)	979€	490€	940€	470€	860€	430€	780€	390€	740€	370€
Prix après-midi sans repas base LJ2	28,79€		27,65€		25,29€		22,94€		21,76€	
Prix après-midi heure base LJ2	5,24€		5,03€		4,60€		4,17€		3,96€	

Informations non contractuelles, le LUC se réserve le droit de modifier certains horaires, lieux d'activité si nécessaires. Sous réserve de modifications gouvernementales et/ou universitaires de dernière minute.

*Les inscriptions au trimestre ne pourront se prendre qu'à partir du 15/09/22 en regard des places restantes

ANNULATION

* Pour nos sections sportives, vous trouverez les tarifs et modalités aux pages des sections, ou les mêmes modalités que nos écoles de sport.

* Pour les activités BABYLUC, LUC EVASION, LUC JEUNES, aux Ecoles de sport (Ecole de l'eau, les Omnis....., Roller, Théâtre, Football, Basket, Athlétisme, Arts plastiques, etc...) au LUC VACANCES, BABYLUC VACANCES, référez-vous au tableau ci-dessous :

Conditions générales de remboursement	ACM du mercredi (LUC JEUNES, PITCHOUNS, BABY'SPORTI)	LUC VACANCES BABYLUC VACANCES	ACM du samedi - ECOLE DE SPORT et SEC- TIONS
CAS n°1 : 15 jours et plus avant le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue des frais de dossier : 30 € par enfant.	Remboursement du montant versé de la cotisation LUC Vacances. La cotisation forfaitaire d'adhésion au LUC reste acquise dans tous les cas	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue des frais de dossier : 30 € par enfant.
CAS n°2 : entre 8 et 15 jours avant le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 45 € par enfant	Remboursement du montant versé de la cotisation LUC Vacances avec retenue du coût d'1 journée par enfant par semaine	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 45 € par enfant
CAS n°3 : moins de 8 jours avant le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 60 € par enfant	Remboursement du montant versé de la cotisation LUC Vacances avec retenue du coût de 2 journées par enfant par semaine	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 60 € par enfant
CAS n°4 : après le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation avec retenue d'un forfait de 25% déduction faite des jours de présence. cette retenue sera plafonnée à 200 € par enfant AUCUN REMBOURSEMENT APRES LE 31 MARS	Remboursement du montant de la cotisation LUC Vacances avec retenue du coût de 3 journées par enfant par semaine ou report de la semaine d'inscription sur une autre semaine de vacances faisant partie des dates d'adhésion au club (et uniquement si les justificatifs nous parviennent avant le mardi soir de la semaine d'inscription).	Remboursement du montant versé de la cotisation avec retenue d'un forfait de 25% déduction faite des jours de présence par enfant AUCUN REMBOURSEMENT APRES LE 31 MARS
CAS n°5 : après la période d'inscription considérée aucun remboursement avoir ni report ne pourra être envisagé.			

A/ Accident survenu au club :

La cotisation LUC vacances ou LUC Jeunes est remboursée au prorata des jours d'absence sans retenue.

B/ Pour causes graves et selon les modalités du tableau ci-dessus : Remboursement avec retenue et sous conditions (annulation complète de l'inscription).

- Maladie : fournir un certificat médical.
- Décès : père, mère, frères, soeurs, grands-parents.
- Déménagement pour raisons professionnelles.
- Licenciement économique

(si l'association est avertie par courrier, cachet de la poste faisant foi ou sur place au secrétariat d'accueil avec les justificatifs).

C/ Annulation pour autres convenances :

Sur examen de la requête, les conditions sont identiques au paragraphe B mais un avoir vous sera délivré (à valoir sur toutes les activités du LUC et valable 1 an de date à date) au lieu d'un remboursement.

D/ Absences ponctuelles de 48 heures ou moins (LUC Vacances) ou ponctuellement d'un ou plusieurs mercredis ou samedis (LUC Jeunes, Babyluc, LUC Evasion...) :

Il n'y a aucun remboursement, ni avoir et ni report.

E/ LUC Vacances en journées aménagées :

aucun remboursement, ni avoir ni report.

F/ Chèques Vacances ANCV, Coupons Sports, chèques «Ville de Lille» ou chèques Actobi (chèques Actobi uniquement pour les vacances) :

En cas de règlement initial effectué pour tout ou partie par Chèques Vacances ANCV, Coupons Sports, chèque Ville de Lille, ou Chèques Actobi, aucun remboursement ne sera possible. Seul un report de la semaine d'inscription (pour le LUC Vacances) ou sur une autre activité (sur la saison 2020-2021) sera effectué.

E/ Réservation Anniversaire :

aucun remboursement, ni avoir. Seul un report est possible.

La cotisation forfaitaire d'adhésion au LUC et BABYLUC Vacances reste acquise dans tous les cas.